



Mairie de Bougnon
Grande rue
70170 BOUGNON

Conseil municipal du vendredi 10 avril 2015

Désignation d'une secrétaire de séance :
Valérie VALOT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU VENDREDI 10 AVRIL 2015

Présents : HUGEDET Didier, VALOT Valérie, RENAUDIN Philippe, THOUILLEUX Gérard, LEBOUBE Bernard, VON FELTEN Karl, PAUSET Christophe, GROSJEAN Françoise, ETIENNE Françoise, MIGNOT Fabrice, BRINGOLD Ludovic, AUBRY Patricia, ARNOULD Michael.

Excusés : GATEY Anne, GROSHENRY Bernard.

13 votants

1/ ADOPTION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2015 - Cf. document joint : adopté à l'unanimité.

2/ ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT DE TERRE DE SAONE

Suite à la délibération du 02 mars 2015, la communauté de Communes Terres de Saône propose à toutes les communes membres de la collectivité qui le souhaitent, la création d'un groupement de commandes permanent en application de l'article 8 du Code des Marchés Publics.

Ce groupement de commandes permanent a vocation à centraliser l'achat public au niveau de la Communauté de Communes Terres de Saône.

Chaque membre du groupement de commande :

- ✓ devra exprimer ses besoins préalablement au lancement de chaque procédure ;
- ✓ sera représenté à la Commission d'Appel d'Offres par un titulaire ou par son suppléant ;
- ✓ signera un marché avec l'attributaire commun, lui en notifiera les termes et s'assurera de la bonne exécution de son marché ;
- ✓ assurera en totalité le financement de ses achats propres suivant les conditions des marchés.
- ✓ Délibération : adopté à l'unanimité.

3/ CHANGEMENT D'AFFECTATION CHEMIN RURAL DE CHARMEY BERGER

Modifier l'affectation et notifier qu'il n'est plus d'usage publique : adopté à l'unanimité.

4/ VOIRIE COMMUNALE TRAVAUX A VENIR ET TRANSFERT DE CHARGE A TDS

Au regard des travaux d'entretien nécessaires, 2 chemins communaux retiennent notre attention pour lesquels nous devons faire l'entretien durant l'année 2015 afin de bénéficier des aides supplémentaires accordées par le Conseil Général dans le cadre de la politique de relance du BTP.

5/ COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Présentation par le maire des comptes administratifs budget communal et budget eau-assainissement - Cf. documents joints.

Après avoir vérifié la concordance des chiffres avec les comptes de gestion, après que le maire se soit retiré.

Signature par chaque membre présent des différents documents (x3).

Budget communal	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	197 007 €	186 864 €
Recettes	235 651 €	221 269 €
Résultat	38 643 €	34 405 €
Budget eau-assainissement	Exploitation	Investissement
Dépenses	71 831 €	104 098 €
Recettes	91 917 €	63 527 €
Résultat	20 086 €	- 40 571 €

Budget Principal : adopté à l'unanimité.

Budget Eau-assainissement : adopté à l'unanimité.

6/ CONCORDANCE COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTE DE GESTION

Cf. documents du trésorier : adopté à l'unanimité.

7/ AFFECTATION DES RESULTATS 2014

Affectation par budget des résultats de fonctionnement et d'investissement - Cf. document joint

Budget communal	Fonctionnement	Investissement
Reports exercice 2013	140 100 €	20 773 €
Exercice 2014	38 643 €	34 405 €
Résultat	178 743 €	55 178 €
Budget eau-assainissement	Exploitation	Investissement
Reports exercice 2013	0,00 €	- 29 623 €
Exercice 2014	20 086 €	- 40 571 €
Résultat	20 086 €	- 70 194 €

Adopté à l'unanimité.

8/ VOTE DES 3 TAXES

Il est proposé de ne pas augmenter les taux cette année.

De plus la communauté de communes a prévu une augmentation de ces de taux de 3%.

Les taux maintenus sont les suivants :

TA : 5,78%

TFB : 11,56 %

TFNB : 28,19%

adopté à l'unanimité.

9/ VOTE DES SUBVENTIONS pour un montant total de 5851,00 €.

Il est proposé de reconduire les subventions à l'identique de l'année passée, exception faite de celle versée à l'ADMR, il est proposé de la passer à 200€ ainsi que la mission locale jeunes pour un montant de 590 € (1,10 € par habitant)

Délibération : adopté à l'unanimité.

10/ VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2015

Un vote par budget (communal – Eau/assainissement).

Le niveau de vote est défini au niveau du chapitre.

Vote à main levée - majorité des suffrages exprimés et signature par chaque membre présent des différents documents (x3).

	communal
FONCTIONNEMENT	410 130 €
INVESTISSEMENT	301 930 €

Adopté à l'unanimité.

	eau-assainissement
EXPLOITATION	92 095 €
INVESTISSEMENT	123 911 €

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Mise en place d'une taxe voirie pour financer la réfection des chemins ruraux : reporté
- Mise en place d'une taxe sur la cession de terrains nus : reporté
- Devenir de l'urbanisme des sols du service d'administration du droit des sols
- Etude par le SIED d'un programme d'économie d'énergie, incluant l'éclairage public, faisant suite au diagnostique sur les bâtiments publics réalisés par le PVVS
- Date du prochain CM => 22 mai 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h00.